



Communiqué de Presse

Nouméa, le 29 avril 2013



**Priorité au renforcement de la sécurité au travail :
Star Pacifique participe au programme Calédonien**

Relais Santé Sécurité et met l'accent sur la prévention

COUP D'ENVOI OFFICIEL LE VENDREDI 26 AVRIL 2013

Star Pacifique participe à la campagne
« 1000 relais santé & sécurité dans l'entreprise »
organisée par la direction du travail et de l'emploi de Nouvelle-Calédonie.
Les relais ont été présentés le vendredi 26 avril 2013,
à l'occasion de de la journée mondiale santé sécurité au travail.



CONTACT PRESSE

► Jean-Pierre Grilli, directeur général de Star Pacifique
Tel : +687 23 36 35 | Mobile : +687 73 62 80 | Email : jean-pierre.grilli@star.nc

► + 1 contact à la direction du travail ?

Un partenariat engagé avec la direction du travail et de l'emploi

Star Pacifique s'associe à la campagne du gouvernement de Nouvelle-Calédonie « 1000 relais santé et sécurité dans les entreprises ». Objectif : diminuer par 100 le risque d'accident mortel au travail. Rappelons que ce processus de prévention s'inscrit dans le dispositif global de développement d'une culture santé sécurité dans les entreprises. Impliqués et fortement valorisés dans leur mission, les relais santé sécurité doivent permettre une importante progression en matière de prévention des accidents du travail.

« Au travail, tous acteurs, tous responsables »

Les relais SST, désignés sur le principe du volontariat occupent cette fonction bénévolement, pour un an et assisteront tous les collègues de travail. Leur mission consiste à observer et constater les prises de risques liées à l'organisation du travail, puis à informer la hiérarchie. Le cas échéant, ils seront susceptibles de conseiller les salariés de l'entreprise afin que les situations à risque une fois analysées ne se renouvèlent pas. Ils pourront être reconduits chaque année. La fonction sera maintenue pour assurer la pérennité de la démarche.

Intronisation de 10 ambassadeurs relais sécurité

Les dix relais sécurité ont été officialisés le 26 avril au cours d'une cérémonie organisée dans les locaux de Star Pacifique et en présence de tous les salariés. Les employés volontaires pour participer au programme se sont vus remettre une mallette comprenant notamment un carnet, un badge et un autocollant de casque ainsi qu'un bon pour une formation « Relais SST » qui sera dispensée par la direction du travail en mai. Star Pacifique a également pourvu les dix relais d'un kit composé d'une clé USB aux couleurs de la société et d'une trousse de fourniture dédiée, en matériaux recyclés.

CONTACT PRESSE

► Jean-Pierre Grilli, directeur général de Star Pacifique
Tel : +687 23 36 35 | Mobile : +687 73 62 80 | Email : jean-pierre.grilli@star.nc

► + 1 contact à la direction du travail ?



Les chiffres clés sécurité de Star Pacifique

Star Pacifique s'engage en matière de préventions et de baisse des accidents du travail.

Ainsi, le taux de fréquence glissant est passé de 90,32 à 28,16 entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012. Le taux de gravité glissant diminue aussi passant pendant la même période de 3.43 à 1.44 .

61 causeries sécurité ont été réalisées dans les différents services de la société pour sensibiliser les salariés aux situations à risque.

CONTACT PRESSE

► Jean-Pierre Grilli, directeur général de Star Pacifique
Tel : +687 23 36 35 | Mobile : +687 73 62 80 | Email : jean-pierre.grilli@star.nc

► + 1 contact à la direction du travail ?